



Pour publication immédiate : 29/01/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DE NOUVELLES MESURES POUR
RENFORCER LA PROTECTION DU PERSONNEL DANS LES AÉROPORTS DE
NEW YORK**

*La loi sur la protection des travailleurs des transports
(Transportation Worker Protection Act) améliore la sûreté et la sécurité du
personnel travaillant dans les aéroports de l'État en renforçant les sanctions
pénales pour les agressions au travail*

*La nouvelle législation considère les agressions contre le personnel de l'aéroport
comme un crime de classe D, passible d'au maximum sept ans de prison*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'il propose une nouvelle législation pour renforcer la protection du personnel des aéroports contre les agressions, et garantir que ces employés puissent bénéficier des mêmes protections que celles qui s'appliquent aux autres travailleurs des transports, dans l'ensemble de l'État de New York. La loi sur la protection des travailleurs des transports considèrera les agressions dirigées contre les employés de l'aéroport comme un crime de classe D, passible d'au maximum sept ans de prison. Cette mesure suit l'attaque signalée récemment contre une employée musulmane à l'aéroport international John F. Kennedy mercredi dernier. Le Gouverneur a fait cette annonce lors d'une conférence de presse dans la ville de New York avec Hector Figueroa, président du syndicat des travailleurs des aéroports 32BJ (Airport Workers' Union 32BJ).

« Dans l'État de New York, nous ne permettrons pas que des personnes soient victimes de mauvais traitements ou voient leurs droits bafoués en raison de leur profession, de leur race ou de leur religion. Comme la fréquence de ces attaques augmente, nous renforcerons également nos efforts assidus », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « La loi sur la protection des travailleurs des transports fournit des protections supplémentaires contre les attaques à l'encontre du personnel de transport, et tout acte de ce type fera l'objet de poursuites à titre de crime. New York mène une politique de tolérance zéro contre l'intolérance, et nous travaillerons avec le Sénat et l'Assemblée pour que cette loi devienne une réalité. »

« Chaque jour, les employés des aéroports, quelles que soient leur religion ou leur race, travaillent en première ligne pour assurer la sûreté et la sécurité de millions de passagers », **a déclaré Hector Figueroa, président du syndicat des travailleurs des aéroports 32BJ.** « La discrimination ne se produit pas uniquement dans les rues, elle

se produit également sur le lieu de travail. Cette LOI importante est une grande avancée pour assurer la sécurité des employés des aéroports en échange de leur dur travail. »

La loi sur la protection des travailleurs des transports

Les travailleurs des transports employés dans les bus, les métros, les systèmes ferroviaires urbains et les aéroports de l'État de New York aident des centaines de millions de passagers à se rendre en toute sécurité jusqu'à leur destination chaque année.

Selon la loi en vigueur, les agressions au travail contre des employés des transports, notamment les opérateurs de bus, les opérateurs de train, les contrôleurs de billet et les conducteurs, sont considérées comme des crimes de classe D. Cependant, la loi actuelle n'inclut pas spécifiquement le personnel des aéroports dans cette catégorie d'employés des transports. Cette nouvelle loi éliminera toute ambiguïté, et inclura explicitement les employés des aéroports parmi le personnel contre lequel une agression entraînera des sanctions renforcées.

Cette législation renforce les mesures précédentes prises par le Gouverneur pour accroître la sécurité et les protections du personnel des aéroports. Une équipe d'examen conjointe fédérale et de l'État a élaboré récemment une série de recommandations pour améliorer la réponse aux situations d'urgence et augmenter la sécurité à JFK. Selon l'examen, New York met en œuvre quatre recommandations de sécurité :

- Établir un seul protocole unifié d'opérations pour toutes les forces de sécurité sur place.
- Conduire des exercices d'entraînement conjoints et coordonnés entre les agences de sécurité fédérales, de l'État et locales.
- Uniformiser les procédures d'évacuation sur les installations aéroportuaires.
- Exiger un entraînement de préparation complet sur la sécurité et les urgences pour tous les employés de l'aéroport.

En 2014, le Gouverneur a également exigé une augmentation obligatoire du salaire minimum pour les employés de l'aéroport LaGuardia et de l'aéroport international John F. Kennedy, qui a augmenté le salaire minimum de 9 dollars à 10,10 dollars en 2015. La loi sur le salaire décent du Gouverneur augmentera également les salaires des employés des aéroports de la ville de New York à 15 dollars.

Le Gouverneur a également annoncé récemment la création d'un Groupe de travail de l'État de New York sur les crimes de haine (New York State Hate Crime Task Force) comprenant des membres issus de la Police de l'État de New York (New York State Police) et de la Division des droits humains de l'État de New York (New York State Division of Human Rights), qui enquêteront sur les crimes de haine et mèneront des actions de sensibilisation communautaires afin d'informer les New-Yorkais sur leurs droits. Le Groupe de travail coordonnera également son action avec les procureurs de district locaux afin de fournir le soutien nécessaire pendant les poursuites dans les affaires de crimes de haine. Certains des enquêteurs ont déjà été impliqués dans les enquêtes sur des crimes de haine récents signalés, parmi lesquels les croix gammées trouvées dans différentes parties de l'État.

Par ailleurs, au début du mois, le Gouverneur a annoncé la formation d'un nouveau Conseil consultatif multiconfessionnel (Interfaith Advisory Council), dirigé par le Cardinal Dolan, afin d'aider à acquérir une meilleure compréhension et tolérance de toutes les religions et cultures, de promouvoir l'ouverture d'esprit et l'inclusion et de soutenir les efforts de l'État pour protéger tous les New-Yorkais.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418